



DOSSIER DE PRESSE

40 ANS DU STRMTG ET INAUGURATION DES LOCAUX DU SIEGE ET DU BUREAU SUD-EST

16 septembre 2021





1. L'évènement du 16 septembre 2021
2. Historique du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés
3. Présentation du STRMTG aujourd'hui
4. Les nouveaux locaux situés sur le campus universitaire à Saint Martin d'Hères

« Les anniversaires sont une occasion de se réunir, et ils prennent un sens profond lorsqu'ils permettent de mesurer le chemin parcouru afin de préparer l'avenir.

Des anniversaires, le STRMTG en a connu : 10 ans de cohésion au sein d'une entité unifiée - siège et bureaux -, 20 ans de contrôle des systèmes de transports guidés, 15 ans d'évaluation de la sécurité au sein de l'organisme notifié et, enfin, 40 ans de service de contrôle des systèmes de remontées mécaniques. Et quoi de mieux pour souffler ces bougies que de le faire dans un bâtiment rénové, agréable à vivre, ouvert sur un cadre naturel majeur, propice à de bonnes conditions de travail ! ».



Daniel PFEIFFER

Directeur du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés –STRMTG–



L'ÉVÉNEMENT DU 16 SEPTEMBRE 2021

Le jeudi 16 septembre 2021 à 10h, le STRMTG fête l'inauguration du nouveau bâtiment du siège et du bureau Sud-Est (BSE) situé rue de la piscine à Saint Martin d'Hères, ainsi que :

- Les 40 ans du STRM (créé en 1979),
- Les 20 ans du STRMTG (ajout des transports guidés (TG) en 2001),
- Les 15 ans de l'Organisme Notifié (2004),
- Les 10 ans de la fusion du STRMTG et des bureaux de contrôle (intervenue au 01/01/2011).

Cette journée sera l'occasion pour le service de faire un bilan des 40 années passées et d'informer sur les orientations du service pour les années à venir en présence du préfet de l'Isère, du directeur général des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM), du secrétaire général adjoint du ministère de la Transition écologique ainsi que de plusieurs élus locaux.

Un moment de convivialité et de rencontre sera également proposé aux agents, aux officiels et aux professionnels des domaines des transports par câbles, des transports guidés comme des transports routiers automatisés.

Le tout au sein d'un nouveau bâtiment qui a fait l'objet de travaux importants d'extension, rénovation et réhabilitation durant trois années (2017-2020).

LE PROGRAMME PROPOSÉ

- 10h : Accueil puis visite des locaux pour les invités
- 11h30 : Arrivée des autorités et visite pour les officiels (hors presse),
Coupe du ruban tricolore
- 12h : Discours, signature du plan stratégique du service
- 12h15 : Cocktail et point presse
- 12h35 : Visite pour la presse accréditée

Pour en savoir plus sur ce service technique à compétence nationale créé en 1979, le STRMTG se raconte au cours d'un ouvrage retraçant les mémoires de ses agents, anciens comme en poste. Ce livre sera dévoilé lors de cette matinée inaugurale.





HISTORIQUE DU SERVICE TECHNIQUE DES REMONTÉES MECANIQUES ET DES TRANSPORTS GUIDÉS (STRMTG)

1936 : création de la commission des téléphériques

1938 : première réglementation remontées mécaniques (RM)

1966 : création du BICARM (bureau interdépartemental de contrôle des appareils de remontées mécaniques) Nord à Bonneville

1968 : création du BICARM Sud à Grenoble

1979 : création du STRM (service technique des remontées mécaniques) rattaché à la direction des transports terrestres (DDT)

1998 : création des BIRM (bureaux interdépartementaux des remontées mécaniques) au sein de certaines DDE (Isère, Hautes-Alpes, Doubs, Puy de Dôme et Hautes-Pyrénées). Deux bureaux (Savoie et Haute-Savoie) restent départementaux

2000 : directive européenne sur les transports par câbles de personnes

2001 : création du STRMTG (service technique des remontées mécaniques et des transports guidés), service à compétence nationale. Extension du champ de compétences aux transports guidés

2003 : décret relatif à la sécurité des transports publics guidés (STPG)

2004 : création des BIRMTG. Extension du champ de compétence des BIRM de Grenoble, Besançon, Clermont-Ferrand et Tarbes aux transports guidés et création du BIRMTG Nord-Ouest à la DRE Ile de France.

2004 : le STRMTG devient organisme notifié (ON)

2011 : rattachement des bureaux au STRMTG (hors Ile de France).

2019 « 4ème paquet ferroviaire » : 3 nouvelles lignes de chemin de fer à voie métrique et 3 systèmes ferroviaires légers sous la compétence du STRMTG.

2020 : création du département transports publics automatisés (navettes autonomes). Mission confiée au STRMTG par décret du 29 juin 2021.



PRÉSENTATION DU STRMTG AUJOURD'HUI

« Compétence, réactivité et rigueur au service de la sécurité et de la protection des personnes ».

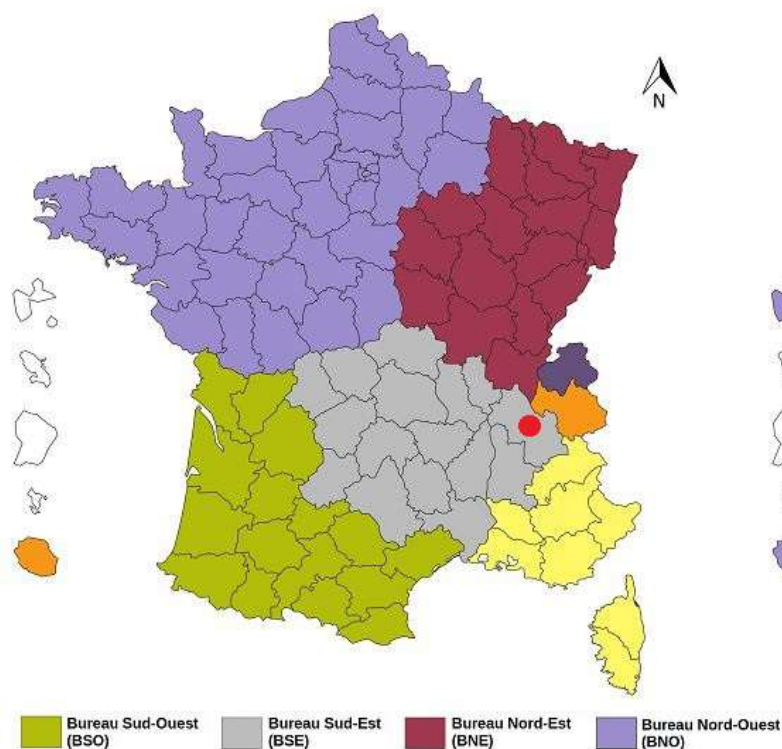
Le **Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG)** est un service à compétence nationale, rattaché au directeur général des infrastructures des transports et de la mer (DGITM), dépendant du ministère de la Transition écologique.

Le STRMTG est en charge du contrôle de la sécurité des remontées mécaniques et tapis roulants de stations de montagne, des transports guidés urbains, des chemins de fer locaux et cyclo-draisines et des transports publics routiers automatisés.

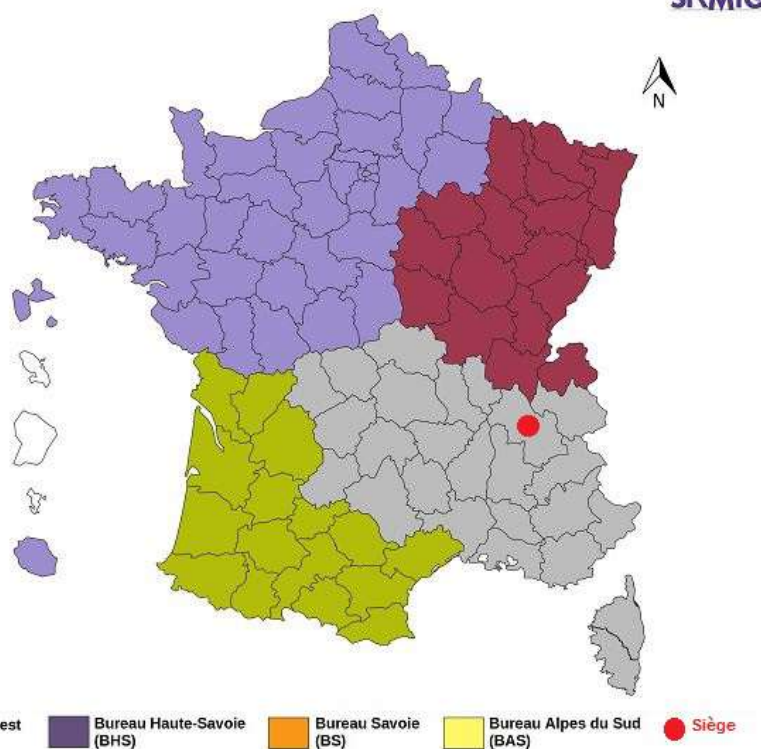
Le STRMTG est composé d'une équipe technique de 130 agents répartis sur le territoire national. Le siège est basé sur le campus universitaire de Grenoble et 7 bureaux de contrôle territoriaux sont situés au plus près des systèmes.
(Voir la carte ci-dessous)

- **SIÈGE DU STRMTG, Saint-Martin-d'Hères**
- **BUREAU NORD-OUEST, Paris**
- **BUREAU NORD-EST, Besançon**
- **BUREAU SUD-OUEST, Tarbes**
- **BUREAU HAUTE-SAVOIE, Bonneville**
- **BUREAU SAVOIE, Chambéry**
- **BUREAU SUD-EST, Saint Martin d'Hères et une antenne à Clermont-Ferrand**
- **BUREAU ALPES DU SUD, Gap et une antenne à Briançon**

Compétences en remontées mécaniques



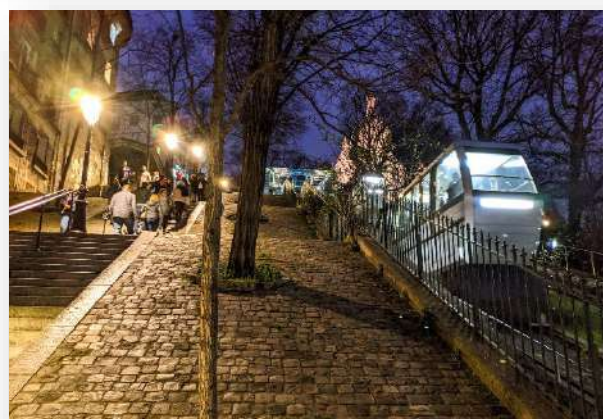
Compétences en transports guidés

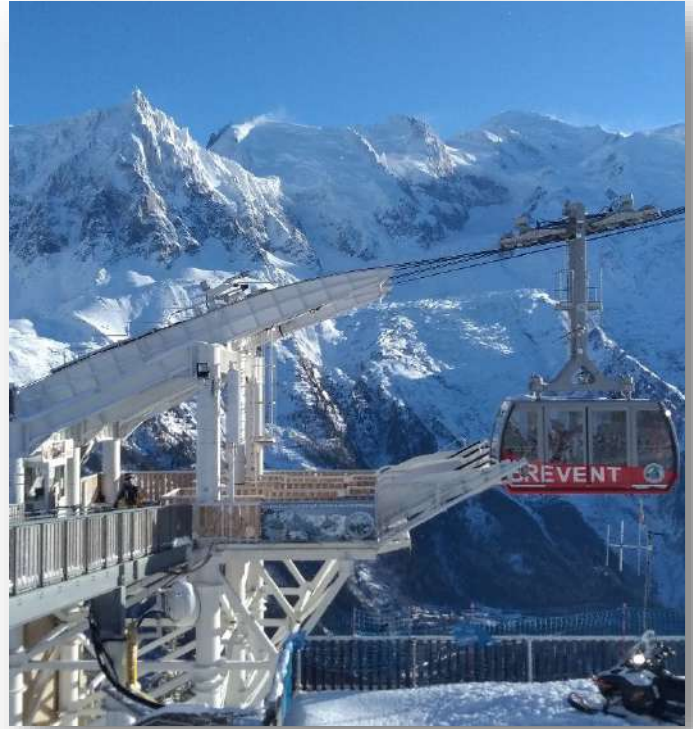


Carte STRMTG/PCDA, avril 2021



LES SYSTÈMES DE TRANSPORTS SUIVIS PAR LE STRMTG (photos © STRMTG)





Les systèmes suivis : Tramways, Métros, Téléskis, Téléphériques (télésièges, télécabines, téléphériques), Tapis roulants, Chemins de fer touristiques, Cyclo-draisines, Chemins de fer secondaires, Systèmes ferroviaires légers (T11, RX Rhonexpress), Systèmes mixtes (Tram train Mulhouse, RER A, B et D), Autres installations (trains à crémaillères, funiculaires et ascenseurs inclinés).



NOS MISSIONS :

AU NIVEAU NATIONAL

- Évaluer et agréer les professionnels de la sécurité (maîtres d'œuvre, vérificateurs et auditeurs de systèmes de gestion de la sécurité, organismes qualifiés agréés) ;
- Conduire des études, recherches et expertises, effectuer la collecte et l'exploitation des statistiques ;
- Produire et diffuser des documents et référentiels techniques ou des recommandations et proposer des évolutions de la réglementation ;
- Concourir à la promotion des techniques relatives à ces installations, organiser des partages d'expérience tant au niveau national qu'à l'international ;

POUR LE COMPTE DES PRÉFETS

- Assurer l'instruction technique des dossiers en particulier avant à la mise en service des remontées mécaniques et des transports guidés ;
- Assurer le contrôle technique et de sécurité de ces appareils tout au long de leur vie.

SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

- Partager notre expertise et promouvoir notre savoir-faire auprès de différentes instances internationales ;
- Assurer des formations, des échanges et de l'assistance auprès des autorités de contrôle à l'étranger ;
- Participer aux rencontres internationales.

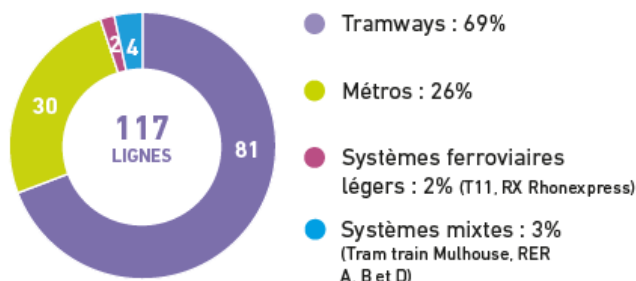
LE STRMTG EST ORGANISME NOTIFIÉ



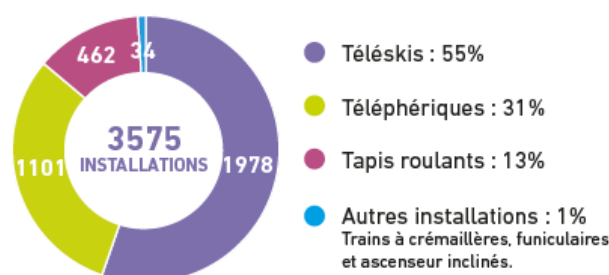
Parallèlement à ces activités régaliennes, le STRMTG assure des missions en tant qu'organisme notifié en évaluant la conformité de composants de sécurité et sous-systèmes d'installations à câbles aux exigences essentielles du règlement (UE) 2016/424. Depuis 2019 et pour 3 ans, la directrice de l'ON assure la présidence du groupe européen de coordination des organismes notifiés.

Systèmes suivis

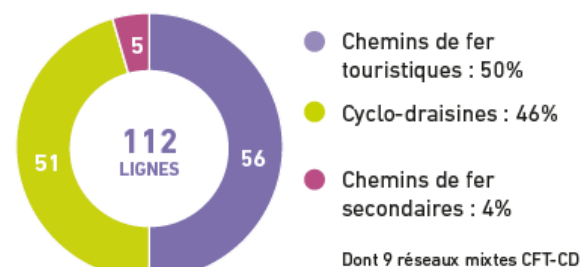
TRANSPORTS GUIDÉS URBAINS



REMONTÉES MÉCANIQUES ET TAPIS ROULANTS



CHEMINS DE FER ET CYCLO-DRAISINES



NOUVEAUTÉ : BIENTÔT LES NAVETTES AUTONOMES !



Élaboration en cours de la réglementation pour une mise en œuvre en 2022.

Données issues du bilan d'activité 2020



LES NOUVEAUX LOCAUX SITUÉS SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE À SAINT MARTIN D'HÈRES



Après trois ans de travaux, le siège du STRMTG a réceptionné son nouveau bâtiment qui a fait l'objet de travaux importants d'extension, rénovation et réhabilitation. Ce nouveau bâtiment est le fruit d'un large travail partenarial sous conduite d'opération de la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Isère.

Les enjeux liés à cette opération étaient importants. En premier lieu, il s'agissait de donner un cadre de travail rénové aux agents conciliant des locaux de travail suffisants mais aussi des espaces de convivialité mieux définis.

Ensuite, cette opération visait à apporter une meilleure accessibilité aux personnes en situation de handicap et renforcer le confort thermique des locaux existants.

Enfin, l'extension devait s'intégrer dans la politique d'aménagement durable du campus universitaire et de son traitement paysager.

Le projet s'est donc attaché à créer une cohésion architecturale d'ensemble en profitant de la rénovation thermique des façades et en cherchant une réelle unité au bâti par la mise en œuvre de matériaux pérennes respectueux de l'environnement.

La réflexion a également porté sur une redéfinition des espaces intérieurs, le hall d'entrée a ainsi été déplacé et positionné au centre de différentes ailes du bâtiment permettant de mieux desservir les principaux points d'accueil du public.



La performance énergétique de ce bâtiment est basée sur une conception bioclimatique qui permet d'une part de valoriser les apports solaires au sud dans les espaces occupés de manière intermittente. Et d'autre part de répartir des bureaux exposés au nord pour s'affranchir d'un dispositif de rafraîchissement énérgivore.

Les travaux, réalisés en site occupé, se sont déroulés sur quatre phases successives entre le mois d'octobre 2017 et le mois d'octobre 2020.

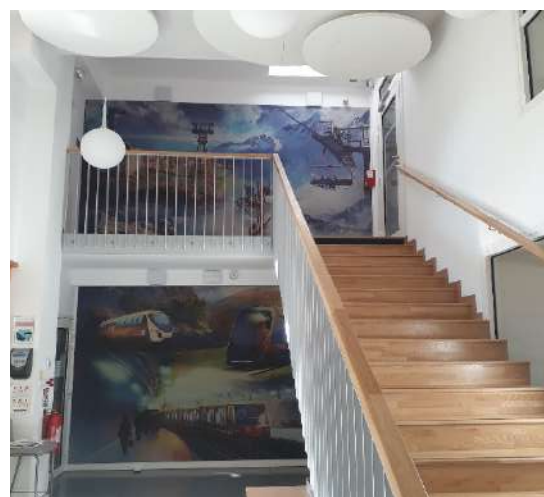
Ces travaux ont nécessité de nombreux déménagements internes pour laisser place nette aux entreprises.

Toutefois, les efforts consentis en valaient la peine puisqu'aujourd'hui les agents du siège du STRMTG, qui ont été rejoints par leurs collègues du bureau Sud-Est profitent d'un bâtiment agréable à vivre, ouvert sur un cadre naturel majeur, propice à de bonnes conditions de travail.



Historique du bâtiment :

- 1979 : locaux provisoires
- 1982 : premier bâtiment sur le campus de Gières
- 1997 : première extension (512m² au total) pour faire face à l'évolution des effectifs, suite au développement des remontées mécaniques
- 2002 : deuxième extension pour accueillir la partie transports guidés (20 agents)
- 2008 : une nouvelle extension est envisagée. Le service comprend 38 agents et est en pleine croissance face au développement massif des tramways. Un nouveau projet est élaboré.
- 2016 : permis de construire de la nouvelle extension.
- 2017 : les travaux débutent. Une partie du service est hébergé provisoirement dans les locaux de la tour Irma sur le campus pendant les travaux d'extension.
- 2020 : dernière extension. Cette extension permet d'accueillir dans des bonnes conditions l'ensemble du siège, dont les effectifs sont maintenant de 55 agents avec notamment la création en 2020 d'un nouveau département transports publics automatisés et de reloger le Bureau Sud Est (11 agents), qui était hébergé à la DDT Isère.





SERVICE TECHNIQUE DES REMONTEES MECANQUES ET DES TRANSPORTS GUIDES

Campus Universitaire, 1461 rue de la piscine, 38400 Saint Martin d'Hères

Tél : +33(0)4 76 63 78 78

<http://www.strmtg.developpement-durable.gouv.fr/>

CONTACT PRESSE :

Peggy AZAM

Mobile : +33(0)6 31 66 10 44

Mail : communication.strmtg@developpement-durable.gouv.fr

